



FORMATION SAVOIR METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS D'ANCRAGE POUR DES EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR CONFORMEMENT A LA R430

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Fixer des points d'ancrage, une ligne de vie pour intervenir en hauteur avec un harnais.

CONTENU DE LA FORMATION : Formation à 80% pratique avec pose de ligne de vie et points d'ancrage.

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

En distanciel : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin)

En multi-modal V1 : En vision conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

En multi-modal V2 : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

Durée en heures : 07 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION : PRE-REQUIS : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française. Savoir utiliser des outils tels qu'un perforateur.

RESULTAT ATTENDU : Attestation de formation

FINANCEMENT POSSIBLE : fond d'entreprise, OPCA, fond individuel, AIF.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers formation en présentiel

FORMACODE 31701

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**



FORMATION SAVOIR METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS D'ANCRAGE POUR DES EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELS CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR CONFORMEMENT A LA R430

| DOMAINES DE COMPETENCES | POINTS ABORDES |
|-------------------------|--|
| | Mettre en place des dispositifs d'ancrage. |
| | 3,1 Connaître les dispositifs d'ancrage selon la norme EN 795 |
| | 3,2 Connaître les conditions d'utilisation d'un EPI. |
| | 3,3 Savoir poser un point d'ancrage dans une maçonnerie. |
| | 3,4 Connaître les éléments d'un dossier d'instruction. |
| | 3,5 Connaître les dispositions relatives à l'entretien et aux vérifications. |
| | 3,6 Connaître les dispositions au travail isolé |
| | |
| | |
| | |

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode explicative, 80 % pratique.

METHODE D'EVALUATION : Questionnaire sous forme de QCM et évaluation pratique. Le formateur évalue selon une grille de certification et émet un avis favorable ou défavorable.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

SASU FORMATIONS ET CONSEILS

SIRET 852 085 729 00014 APE 8559A N° agrément 84630510763

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI

Toute correspondance est à envoyer au : **10 rue des papeteries 63300 THIERS**